
PEDAGOGIE

De la dignité professionnelle

La profession d'instituteur est sans contredit la plus noble et la plus utile. Par la nature même de ses fonctions, l'éducateur de l'enfance exerce une sorte d'apostolat qui le place immédiatement après le prêtre dans l'échelle sociale. C'est donc dire que l'instituteur et l'institutrice doivent éviter, dans leur conduite publique ou leur conduite privée, toute action, toute démarche, qui serait indigne d'un maître chrétien.

Ceux qui ont charge d'âme, c'est le cas pour les instituteurs et les institutrices, ne doivent pas vivre et agir comme tout le monde.

Le titulaire d'une école partage son temps entre ses devoirs professionnels, les récréations en plein air, la prière et l'étude. Il évite avec soin de prendre part aux divertissements absolument mondains ; il fuit les réunions bruyantes et tapageuses où la délicatesse des sentiments est méconnue ; il n'entre jamais dans une auberge où l'on débite des boissons enivrantes ; il ne se mêle pas de politique ; il choisit ses amis avec soin et sort rarement dans le monde. Sa tenue sera modeste mais soignée.

La fidélité *au devoir*, telle doit être la devise d'un instituteur (ou d'une institutrice) modèle. La ponctualité, la préparation des classes, la correction des devoirs d'élèves, en un mot tout ce qui peut assurer le bon fonctionnement d'une école, préoccupe constamment le bon maître.

Le succès répond toujours à l'effort persévérant, au zèle qui ne se dément pas. Pour soutenir l'effort et réchauffer le zèle, il faut à l'instituteur deux mobiles : l'amour de l'enfance et le respect de soi-même.

Aimer les enfants, c'est voir le nom de Dieu écrit à travers la limpidité de leur âme virginal ; aimer l'enfance, c'est s'appliquer à cultiver avec soin les qualités et les talents qui ornent l'intelligence des élèves qui nous sont confiés ; aimer l'enfance, c'est la préserver du péché et s'efforcer de la rendre heureuse.

Mais cet amour de l'enfance serait impuissant, il finirait par trahir la force elle-même, s'il n'était gardé et protégé par le *respect de soi-même*.

Le respect de soi-même ! N'est-ce pas là, une véritable force qui soutient l'instituteur et l'institutrice dans l'accomplissement de leur grande tâche ? Celui qui se respecte, se dévoue corps et âme au travail que la religion et son état lui imposent, n'épargne rien pour acquérir ce suprême bonheur des vraiment forts : l'état de grâce.